

AR Prefecture

063-216303099-20230609-20230609_01-DE
Reçu le 12/06/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 09 Juin à 20 heures 30 minutes, en application des articles L.283 à L.293 et R.148 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAILLANT

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (10) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Thibault CALMARD, Mireille CARRET, Frédéric CHAZELLE, Gérard ROURE, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET.

Absents (0) : /

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Mireille CARRET

DESIGNATION DU DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL ET SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n°20230787 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire ;

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur du 30 mars 2023 indiquant que le bureau électoral est composé par les deux membres les plus âgées et par les deux membres les plus jeunes du Conseil municipal (ici Danièle HORTALA, Gérard ROURE, Yohann CARRET et Thibault CALMARD)

ELECTION DES DELEGUES

Après dépouillement, les résultats du premier tour de l'élection des délégués sont les suivants :

Nombre de votants : 10

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrage déclarés blancs : 3

Nombre de suffrage exprimés : 7

Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

ROCHE Michel : 4

HORTALA Danièle : 3

Ayant obtenu la majorité absolue, Michel ROCHE est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales

ELECTION DES SUPPLEANTS

Après dépouillement, les résultats du premier tour de l'élection des suppléants sont les suivants :

Nombre de votants : 10

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrage déclarés blancs : 0

Nombre de suffrage exprimés : 10

Majorité absolue : 6

AR Prefecture

063-216303099-20230609-20230609_01-DE
Reçu le 12/06/2023

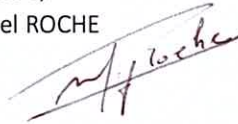
Ont obtenu :

CHAZOT Guy : 10
CARRET Yohann : 10
HORTALA Danièle : 9
CALMARD Thibault : 1

Ayant obtenu la majorité absolue, Guy CHAZOT, Yohann CARRET et Danièle HORTALA sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Maire,
Michel ROCHE



La secrétaire de séance
Mireille CARRET

